https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5785



Circulaire Classe Exceptionnelle 2019

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Carrières - Classe exceptionnelle -



Date de mise en ligne : lundi 6 mai 2019

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Copyright © SNES Dijon Page 1/2

Circulaire Classe Exceptionnelle 2019

La campagne pour l'accès à la Classe Exceptionnelle 2019 est en cours. Les dossiers doivent être constitués pour le premier vivier entre le 29 avril et le 17 mai.

Pour le second vivier, il n'est pas nécessaire de candidater, mais comme pour le premier vivier, il peut être utile de réactualiser votre CV sur I-prof.

Le rectorat a fait paraître deux circulaires explicatives :

 $\underline{\text{https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg}}$

https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg

Circulaire rectorales Classe Exceptionnelle 2019 (Corps des agrégés)

Circulaire rectorales Classe Exceptionnelle 2019 (Corps des Certifiés, CPE et PsyEN)

Les règles ont été publiées par le ministère au BO :

Note de Service (Corps de Agrégés) Note de Service (Corps Certifiés, CPE et PsyEN)

Copyright © SNES Dijon Page 2/2